



EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL - N°12/2019

En séance du 10 juillet 2019 à 16h30, le Conseil municipal a traité les points suivants :

1. CŒUR D'ORSIERES – RENCONTRE AVEC LE BUREAU GAME

Le Conseil prend connaissance des premières esquisses du réaménagement du Vieux Bourg réalisées par le bureau GAME suite aux ateliers participatifs de mars et de mai. Il en valide les lignes directrices.

2. RAPPORT DE LA COMMISSION FINANCES, ADMINISTRATION GENERALE ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (Président : Joachim Rausis)

- **Achat-vente d'énergie 2020** : Le Conseil décide de renouveler son partenariat avec la société SOGESA pour la reprise et la fourniture de courant durant l'année 2020.
- **Tour Cycliste de la Vallée d'Aosta** : Le Conseil décide de soutenir financièrement l'étape-reine du 56^{ème} Tour Cycliste de la Vallée d'Aoste entre Orsières et Champex-Lac le samedi 20 juillet.
- **Nouveau modèle comptable harmonisé (MCH2)** : le Conseil prend acte de la décision du Canton d'imposer le MCH2 dès le budget 2022. Un groupe de travail interne sera constitué afin de suivre le projet.
- **Lieux touristiques ouverts à la vente aux étrangers** : Consulté par le Canton comme tous les deux ans, le Conseil décide de ne pas modifier la liste en vigueur des lieux touristiques ouverts à la vente aux étrangers, c'est-à-dire : Maligue, Chez-les-Addy, Champex, Les Arlaches (sans le village), Branche-d'en-Bas, Branche-d'en-Haut, Praz-de-Fort (sans le village), Saleinaz, Prayon, La Fouly, L'A-Neuve

3. RAPPORT DE LA COMMISSION GESTION DES DECHETS ET SALUBRITE
(Présidente : Carole Bobillier)

- **Taxe de base déchets - Facturation 2019 aux entreprises** : Le Conseil traite plusieurs réclamations.
- **Déchets verts à Champex-Lac et La Fouly** : Le Conseil décide de doter les deux stations d'un point de collecte provisoire des déchets verts. Une solution pérenne sera analysée.
- **Application du règlement sur les déchets** : le Conseil décide d'assermenter MM. Stéphane Richard et Patrice Sarrasin afin de procéder aux constats de salubrité dans les secteurs de Champex-Lac et La Fouly.
- **WC publics à Praz-de-Fort** : le Conseil décide d'installer des WC publics provisoires à Praz-de-Fort à usage des randonneurs du Tour du Mont-Blanc.

4. DIVERS

- **Demande d'autorisation d'exploiter – Montagne Alternative** : le Conseil accepte la demande déposée par Mme Alexandra Pruvost pour la reprise, aux conditions en vigueur, de l'exploitation de Montagne Alternative à Commeire dès le 1^{er} septembre 2019.

Séance levée à 19h30

Orsières, le 16.07.2019

L'Administration communale